

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal.

Table with 2 columns: Date (26 Décembre) and Amount (72 10, 102 10, 107 75)

Table with 2 columns: Date (27 Décembre) and Amount (71 95, 102 00, 107 75)

Table with 2 columns: Action (Banque de France, Société gén. détache) and Amount (3992 90, 460 00)

Table with 2 columns: Dépêches Commerciales (New-York, Londres) and Amount (4.83 0/0, 17 3/4)

Épêches de MM. Schlegelhaufen et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grympeux.

ROUBAIX, le 21 DÉCEMBRE

Bulletin du jour

C'est aujourd'hui, assure-t-on, que paraîtra à l'Officiel la longue liste des secrétaires généraux qui vont succéder à ceux qui avaient été maintenus ou nommés par le ministère du 16 mai.

Plusieurs journaux avaient répandu un bruit d'après lequel le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Waddington, aurait prêté l'oreille aux ouvertures de l'Angleterre, en vue d'une alliance offensive et d'une intervention directe en Orient.

Les précautions

Voici, sur un incident de la dernière crise ministérielle, dont on a beaucoup parlé depuis quelques jours, des renseignements donnés par le Moniteur Universel et qui acquièrent une importance presque officielle en raison de la situation du journal qui les publie.

L'opinion publique, la presse, et l'armée se préoccupent depuis plusieurs jours d'incidents graves qui auraient marqué les derniers jours du cabinet du 23 novembre et qui nous ont paru de nature telle, que nous avons cru devoir attendre, pour en parler, que des informations plus précises nous fussent parvenues.

Voici ce qui se serait passé. En vue de certaines éventualités qu'il n'aurait pas définies dans ses instructions, M. le ministre de la Guerre aurait fait adresser, ou laisser adresser en son nom, par délégation spéciale, des ordres aux commandants de corps les plus rapprochés de Paris.

Il ne nous appartient pas de mentionner en détail les demandes d'instructions explicatives que le ministre de la guerre a pu et a dû recevoir à cette occasion de certains généraux en chef, mais nous devons relater ici ce qui s'est passé dans le 12^e corps; à Limoges, notamment.

Aussitôt que M. le général de Lartigue, qui communique les instructions ministérielles à ses subordonnés, M. le général Bressoles, commandant la 45^e brigade, crut devoir entretenir le général en chef des craintes qu'éveillait en lui le caractère de ces instructions, il se demanda si elles n'étaient pas le prélude de mesures militaires extra-légales auxquelles il ne pourrait donner son concours.

Presque en même temps, M. le général de Lartigue était avisé que lorsque le colonel du 14^e de ligne eut communiqué à ses officiers ces mêmes instructions, M. le major Laborde avait cru devoir annoncer qu'il ne pourrait prêter son concours à leur exécution éventuelle. Cet officier supérieur fut mis immédiatement aux arrêts de rigueur.

Ceci se passait, croyons-nous, le jour même du départ du Cabinet de Rochebrouet. M. le général Borel, dès son arrivée aux affaires, prit connaissance de la situation et prescrivit une enquête.

C'est à la suite de cette enquête que M. le général Bressoles a été mis en disponibilité, et M. le major Laborde placé en non-activité par retrait d'emploi.

Tous ceux qui comprennent la nécessité de maintenir intact l'esprit de discipline dans l'armée approuveront la conduite de M. le général Borel; elle l'a été, du reste, par le cabinet du 18 décembre, dont les membres sont solidaires.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

au feu et d'exiger de M. le général Borel une enquête sur les faits qui ont été relevés par le correspondant de MM. Raspail, Floquet et Cie.

M. le général Borel, on l'a vu dans le Journal officiel, a puni sévèrement le major Laborde qui a refusé d'obéir, aux ordres de son chef. M. le général Borel a fait son devoir, il s'est montré soucieux de la discipline; que le chef hiérarchique ait outrepassé ses devoirs en donnant des ordres, l'officier subalterne n'avait pas à discuter, mais à obéir.

M. le général Bressoles que les radicaux annoncent aujourd'hui avec joie mis en disponibilité, n'a pas, comme chef de brigade, à obéir à son général de division. On ne comprendrait pas que M. Bressoles fût mis en disponibilité pour avoir transmis à ses troupes les ordres qu'il avait reçus; on comprendrait, au contraire, qu'il fût mis en disponibilité pour s'être soustrait à ce devoir. S'il y a un coupable, c'est le ministre de la guerre qui a donné les ordres, c'est le chef suprême de l'armée et c'est contre lui seul qu'une enquête pourrait être dirigée.

Les radicaux ne vont pas jusque là encore, mais qu'on attende un peu, et à la suite de l'interpellation que prépare les gauches pour la rentrée des Chambres, on verra bien que c'est l'armée tout entière qui est visée dans son chef par la démagogie et que les simples questions de personnes n'ont été qu'un moyen détourné, de frapper les armées permanentes, cette institution odieuse aux républicains parce qu'elles savent faire respecter la loi.

Aujourd'hui que les gauches n'ont pas eu à mettre à exécution leur projet de se retirer dans une ville ouvrière et d'y commencer la guerre civile, elles orientent à la trahison parce que le gouvernement avait pris des mesures pour dompter rapidement et énergiquement leurs velléités de révolte. Que les gauches orientent dans l'ordre, mais que le gouvernement soit disposé à leur donner gain de cause, à jeter la perturbation dans l'armée, c'est une autre affaire; et quelles que soient les faiblesses dernières, il faut espérer qu'il n'aura pas celle-là.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

à appris aussi en conseil la mort de M. Ducamp, député républicain du département de la Gironde.

La maison du Bon Marché est restée fermée ce matin, au grand désespoir des élégantes. Son propriétaire et fondateur, M. Boucicaut, une des figures commerciales les plus curieuses de ce temps-ci, venait de mourir subitement.

Au risque de faire passer cette lettre pour une revue néo-romantique de fin d'année, je vous annonce encore la mort du contre-amiral Freycinet qui était assez proche parent du ministre des Travaux publics.

Enfin, le général d'artillerie René est mort ce matin à Versailles.

La commission des grâces s'est réunie ce matin. On veut soumettre à la signature du Maréchal, pour le 1^{er} janvier, une liste assez longue de grâces entières, de commutations de peines en faveur des condamnés de la Commune particulièrement. Cet empiètement de la commission des grâces n'empêche pas la circulation des pétitions émises en faveur d'une amnistie générale dans les centres ouvriers de Paris et de la province. N'y eût-il plus un seul condamné à Nouméa, les radicaux veulent l'amnistie pleine et entière; ils se croient dignes d'une réhabilitation absolue et ils espèrent, au besoin, s'ils sont jamais les maîtres, de donner une pension convenable d'indemnité aux malheureux « égarés ».

Il est certain que le prince Bismarck assistera à la réouverture du Parlement allemand. Il sera donc de retour à Berlin dans les premiers jours de janvier. On assure que l'attitude nouvelle de l'Angleterre entre pour beaucoup dans son retour.

Le bombardement de Nisch est commencé. Les Serbes attaquent les fortifications de cette ville et les Turcs ripostent vigoureusement. Le prince Milan a passé l'inspection de l'armée Serbe qui est devant cette place et l'a trouvée pleine d'ardeur. Le général Horvotovich a fait sa jonction avec les Russes près du défilé de Saint-Nicolas. Les Serbes poussent énergiquement l'attaque de Ak-Palanka, où ils ont déjà remporté une victoire. Ils ont dû inhumainement un grand nombre de morts que les Turcs avaient laissés sur le champ de bataille et ils ont fait conduire les prisonniers à Alexinatz.

Les retranchements des environs de Tcharkoi sont aussi canonés par les Serbes.

Les manifestations populaires, en faveur de la Grèce, continuent en Grèce; les dernières ont eu lieu à Lamia et à Sparte. Une batterie de canons Krupp est partie pour le camp de Chalons. M. Palaskas secrétaire général du ministère de la Marine, actuellement en France, vient d'être invité télégraphiquement à prendre la direction du ministère de la Marine.

En Asie, les Russes ont pris position sur les hauteurs qui dominent le village de Kiosk, près d'Erzeroum et y ont établi une batterie afin de protéger leur ligne de retraite. L'investissement de la ville se complète tous les jours et les troupes assiégées construisent de forts retranchements pour se mettre à l'abri des sorties ou des surprises de l'ennemi qui est décidé à défendre vigoureusement la place. Monkar-pacha inspire une grande confiance à son armée qui se montre pleine d'énergie.

D'après une correspondance, adressée à l'Agence Havas, l'armée grecque compte 25,826 combattants, dont 776 officiers, 110 sous-officiers et 15,529 soldats d'infanterie, 2,788 volontaires, 1,793 artilleurs, 807 cavaliers, 1,042 sapeurs du génie, 2,892 gendarmes à pied, 91 à cheval, 2 compagnies d'infirmiers, formant ensemble 254 hommes et 115 officiers hors cadre. Total: 25,826 hommes. L'artillerie fait en ce moment de très intéressants exercices de tir avec les canons Krupp que l'on charge à obus et qui portent facilement à une distance de cinq kilomètres. Le roi, la reine et leurs enfants assistaient dernièrement à ces expériences, qui ont donné d'excellents résultats. L'insurrection signalée, depuis quelques jours, en Crète, n'a pas encore acquis de grandes proportions. On n'a signalé jusqu'ici que quelques conflits sans importance entre les Turcs et les Chrétiens; mais on s'attend à quelque sérieuse attaque de la part de ces derniers. Le gros des forces chrétiennes est toujours campé sur les crêtes d'Aprocoron, qui sont actuellement couvertes de neige.

Le général Skobeleff, avec une division d'infanterie, deux régiments de cavalerie et une demi-brigade d'artillerie, a occupé le col de Trajan.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

Le monde politique se montre assez circonspect en ce moment. Il est certain qu'un échange fréquent de notes se fait entre le cabinet de Saint-James et le cabinet de Versailles.

vant être considérés comme seuls authentiques pendant une période de cinq ans, à partir du 1^{er} janvier 1878, les préfets devront leur donner toute la publicité possible et les faire insérer dans le Bulletin administratif des actes de la préfecture.

Cette publication aura d'ailleurs un avantage qu'il n'est pas inutile de signaler: l'orthographe du nom de certaines communes varie souvent, de telle sorte qu'il en résulte des similitudes des plus préjudiciables aux habitants.

Les recherches de l'administration ont porté sur ce point et désormais l'orthographe donnée par le Bulletin de statistique devra être regardée comme le seul officiel.

La Commission des grâces s'est réunie mercredi matin.

Le général d'artillerie René est mort mardi à Versailles.

Plusieurs cas de fièvre typhoïde s'étant manifestés à l'école normale de Montauban, les autorités locales ont fait évacuer cet établissement.

On annonce la mort de M. le contre-amiral de Freycinet, major-général de la flotte à Toulon. M. de Freycinet serait remplacé dans son poste par M. le contre-amiral Hamet.

Nous avons annoncé que les membres de la commission d'enquête parlementaire présents à Paris sont convoqués pour vendredi prochain.

Le but de cette réunion est d'examiner la récente circulaire adressée aux procureurs généraux par le garde des sceaux, pour les inviter à commencer des instructions au sujet des délits électoraux qui leur paraîtraient suffisamment caractérisés.

C'est sur la demande même de la commission qu'a été prise cette mesure, qui interromp la prescription trimestrielle acquise aux délits électoraux.

On lit dans la France: « La place de premier président de la Cour des Comptes, place dont le traitement annuel est de 35,000 francs, est vacante par la mort de M. de Royer. « Sont mis en avant pour pourvoir à cette vacance: « M. Christophe, député, ancien avocat à la Cour de cassation et ancien ministre des Travaux publics. « M. Calmon, sénateur, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur et ancien préfet de la Seine. « M. Petitjean, procureur général à cette cour.

M. Eugène Ducamp, député du Gard, élu par la première circonscription d'Alais, est mort mardi matin à la suite d'une longue maladie.

Transporté en Algérie, après le 2 décembre, il entra en France quelques années après, fut arrêté sans motif en 1857, et mis en liberté au bout de quelques mois.

M. Eugène Ducamp, préfet de la Nièvre au 4 septembre, fut élu, à une grande majorité, aux élections du 20 février 1876, et réélu au 14 octobre 1877.

Nous apprenons que la veuve Gras, l'héroïne du drame de la rue de Boulogne, est au plus mal. Elle est atteinte d'une fluxion de poitrine qui l'empêchera très-probablement.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD Séance du 26 décembre 1877. La séance est ouverte à 3 heures 35 minutes, sous la présidence de M. Plichon.

M. Danican, le nouveau secrétaire général du Nord, prend place au bureau.

Le procès-verbal, lu par M. Desrousseaux, secrétaire, donne lieu à une observation de M. J. Dutilleul, qui rectifie la fin de son rapport de samedi sur les trois de Roubaix.

Sous le bénéfice de cette modification, le procès-verbal est adopté.

M. le secrétaire général DANICAN dit au Conseil général qu'il a été chargé par M. le préfet Cambon de l'honneur de participer aux travaux de la session, au lieu et place de son supérieur, empêché. Il prie le Conseil général de vouloir bien excuser son ignorance involontaire des affaires de ce grand département. Il fera tout son possible, avec l'assistance bienveillante du Conseil, pour se mettre le plus tôt possible au courant des études qui lui sont confiées. (Très-bien! très-bien!)

M. le président appelle le rapport de M. Boulanger sur le hennetonnage.

M. Boulanger n'a pas son rapport, dont la lecture doit être remise.

M. P. LEGRAND dit, à propos de la confection des listes du jury d'expropriation, que les observations présentées à la dernière séance par l'honorable M. de Carnières, sont parfaitement justifiées par la jurisprudence constante de la Cour de cassation. Le Conseil général a plein droit de désigner ces jurés.

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. le préfet sera invité à faire préparer les listes dans ses bureaux et que les présentes observations de M. P. Legrand

ont été considérées au procès-verbal de la séance.

M. DE SMYTTAER, rapporteur, se range à cette opinion qui est adoptée.

Préfecture. — Mobilier etc. — Rapporteur M. P. Cattaue (2^e bureau). Le crédit total de 45,000 fr. proposé par le rapport de M. le préfet est voté, après une observation de M. Testelin, demandant que les dépenses dont il vient d'entreprendre l'énumération soient plus clairement spécifiées à l'avenir. Il redemande à relire pour cela tous les termes du rapport qui vient d'être présenté.

Le même rapporteur présente divers autres rapports sur d'autres objets. Tous les crédits demandés sont votés sans observation.

Maison d'Arrêt. — Entretien. — Un crédit de 3,500 fr. est voté.

Maison d'arrêt. — Grosses réparations. — Le crédit de 15,325 fr. 26 c. est voté.

Maison d'arrêt de Douai. — Transport des détenus. — Rapporteur M. Menthon. — Acte est donné à M. le préfet de la communication qu'il a reçue du ministre pour cet objet et qu'il transmet à l'Assemblée.

M. Legrand (de Lecelles) remplace M. Desrousseaux comme secrétaire.

Sous-préfectures. — Entretien. — Rapporteur M. Giroud. — Le crédit de 2,950 francs, demandé par M. le préfet, est proposé par le 3^e bureau. Il est voté pour les sous-préfectures d'Arvesnes; Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes.

Sous-préfecture de Valenciennes. — Acquisition de mobilier. — Crédit de 1,200 fr.